

de confiance en même temps que d'un zèle éprouvé.

3^o Il assiste régulièrement aussi aux distributions des Annales, ou se *fait représenter* ; il les reçoit de son chef de division et les distribue immédiatement à ses chefs de section. Si quelques-uns sont absents et ont oublié de se faire représenter, il les leur garde ou les leur fait tenir par des *voies sûres*.

4^o Il se met en rapport le plus qu'il peut avec ses chefs de section, il les voit souvent. Il a sur sa liste leur nom, leur résidence et les observations qu'il en a reçu ou qu'il leur a faites.

4^o Devoirs du Chef de Division.

1^o Le chef de Division remet au trésorier ou assistant-trésorier en temps et lieu convenus l'argent qu'il a reçu de ses chefs de centurie. Il lui communique sa liste et reçoit de lui une quittance, comme les chefs de centurie en ont reçu de sa part.

2^o Il a le chiffre exact de ses centuries et il a soin qu'il soit toujours complet. Il a soin surtout que les chefs de centurie soient

bien ch
ou dép
voir et
l'a fait
sonne l
tre dan

3^o I
d'Anna
du Secr
comme
centurie
les chefs
ticle des

4^o C
qu'il ren
être com
tier. E
voir si le
nation, s
remises
n'est for
section d

Vo C
choisis a
les simp